



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 23 septembre 2025

AUX PARENTS DES ÉLÈVES FRÉQUENTANT
LES ÉCOLES PRIMAIRES DU NORD-DU-QUÉBEC

Objet : Prévention des maladies infectieuses et de la pédiculose (poux de tête)

Chers parents,

L'automne étant une période propice aux infections, nous souhaitons vous rappeler l'importance d'informer l'école lorsque votre enfant est malade et qu'il doit s'absenter. Les maladies infectieuses en milieu scolaire sont fréquentes et certaines d'entre elles sont contagieuses, c'est-à-dire qu'elles peuvent se transmettre d'une personne à une autre. C'est pourquoi, si un diagnostic est posé par un médecin, vous devez en informer l'école. En cas de besoin, l'infirmière scolaire vous contactera et elle s'assurera que les mesures nécessaires sont mises en place pour protéger les autres élèves ou les membres du personnel.

Si votre enfant est malade, vous trouverez en cliquant sur ce lien, un [outil d'aide à la décision](#) pour l'exclusion et le retour à l'école. Pour certaines maladies contagieuses, un délai supplémentaire du retour à l'école pourrait être demandé tant que l'enfant est contagieux.

Les meilleurs moyens en prévention des maladies infectieuses :

Mesures d'hygiène

- Lavage fréquent des mains avec de l'eau et du savon ou avec un désinfectant alcoolisé pour les mains.
- Apprendre aux enfants en cas de toux ou d'éternuements de se couvrir le nez et la bouche avec un mouchoir de papier, le pli de son coude ou le haut de son bras.

Vaccination

Si vous croyez que votre enfant n'a pas reçu la totalité de ses vaccins selon le [Programme québécois d'immunisation](#), ou si vous désirez vérifier, veuillez communiquer avec l'infirmière scolaire.

Pour de l'information ou pour joindre l'infirmière scolaire, veuillez téléphoner au : (819) 739-2515 poste 42231.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Myriam Cuillerier

Infirmière clinicienne en santé scolaire